



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC « RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2019 »

AVIS est donné, par la soussignée, que le règlement numéro 02-2019 intitulé «*Règlement numéro 02-2019 abrogeant le règlement numéro 06-2009 établissant les cas où un règlement d'urbanisme d'une municipalité doit faire l'objet d'un examen de conformité au schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire*», a été adopté lors de la séance du conseil de la MRC de La Jacques-Cartier du 17 avril 2019.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier, 60, St. Patrick, Shannon.

DONNÉ à la MRC de La Jacques-Cartier le 25 avril 2019.

CAROLINE PAQUET
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe